

*Initiatives ministérielles*

Sachant le genre d'homme que vous êtes, monsieur le Président, je suis persuadé que, si le gouvernement devait de toute façon perdre 350 millions de dollars, vous trouveriez beaucoup plus normal qu'il les distribue au contraire aux économiquement faibles, et tout particulièrement aux femmes âgées à la retraite qui vivent seules et qui se situent, par leur revenu, en-dessous du seuil de la pauvreté. Nous serions ainsi en mesure de verser à chacune 30 \$ de plus par mois.

Certains peuvent penser que c'est peu, mais je suis sûr que les retraitées qui vivent dans la pauvreté s'accommoderaient fort bien de ces 30 \$ de plus par mois. Je sais en outre que leur condition de vie s'en trouverait énormément améliorée. Mais le gouvernement refuse tout net, alléguant qu'il n'a tout simplement pas les moyens de verser 30 \$ de plus par mois aux pauvres femmes âgées qui ne travaillent plus. Pourtant, il est tout à fait disposé à épargner aux nantis qui gagnent plus de 86 000 \$ par année l'obligation de payer l'impôt sur 15 000 \$, ce qui constitue un cadeau en espèces de quelque 7 500\$. Quand il s'agit des riches, le gouvernement a toujours les moyens.

Encore une fois, le gouvernement conservateur se montre sous son jour véritable. Nous sommes à même de constater quels sont ses vrais objectifs. Si, d'une part, il avantage les riches et les privilégiés, il s'efforce, d'autre part, de rendre aux pauvres la vie encore plus difficile et de réduire le pouvoir d'achat de la classe moyenne en l'accablant d'impôts.

Cette attitude est non seulement injuste envers les travailleurs, ceux tout particulièrement qui sont mal payés, mais elle l'est également envers les femmes. Statistiques à l'appui, nous savons maintenant qu'en 1986, les femmes ne gagnaient que 57 p. 100 de ce que gagnaient les hommes. Autrement dit, à tout considérer, les femmes gagnent beaucoup moins que les hommes, ce qui signifie qu'elles disposent de beaucoup moins d'argent à la fin de l'année et qu'elles ont moins d'argent de côté à investir dans un REER. Parmi les gens qui nous regardent et nous écoutent aujourd'hui, ou encore qui lisent le *hansard*, je me demande combien connaissent de femmes qui touchent un revenu supérieur à 86 000 \$ par année. Vous devrez chercher longtemps pour trouver ces quelques rares femmes qui en profiteront vraiment.

Je vois que mon ami de longue date, le président du Comité des finances, est ici. Je soupçonne qu'il se lèvera bientôt et qu'il expliquera pourquoi il est si important que les personnes à revenu élevé reçoivent des avantages

fiscaux accrus. Il nous dira que, s'ils ne paient pas d'impôt, ils investiront plus, ils achèteront plus et ils stimuleront l'économie. Eh bien, c'est son point de vue; ce n'est certainement pas le mien.

Permettez-moi de vous dire comment cette mesure est injuste envers les femmes. L'année dernière, 61 p. 100 de ceux qui ont contribué à des régimes enregistrés d'épargne-retraite étaient des hommes et 39 p. 100 étaient des femmes. Autrement dit, beaucoup plus d'hommes que de femmes, presque deux fois plus, profitent de cette échappatoire fiscale avantageuse. Là encore il est évident que les femmes font l'objet de discrimination. Seize pour cent des femmes qui produisent une déclaration d'impôt demandent une déduction relative à un REER, comparativement à 24 p. 100 des hommes. Il ressort clairement des statistiques que les hommes, eux qui touchent de gros revenus, profitent de cette disposition fiscale beaucoup plus que les femmes. D'une façon très indirecte, on empêche les femmes de prévoir pour leur retraite.

Aussi, dans bien des cas, le régime est défavorable aux petites et moyennes entreprises qui essaient d'établir des régimes de pensions pour leurs employés, parce que beaucoup d'entre elles préfèrent profiter d'échappatoires fiscales avantageuses créées par le gouvernement conservateur et se retirer des régimes de pensions établis par l'employeur. Ainsi il est difficile pour les PME de financer la retraite de leurs employés.

• (1210)

C'était plutôt drôle, et je pense que tout le monde a bien ri, hier, lorsque le gouvernement a déposé ce projet de loi. Nous nous attendions à ce que le ministre des Finances prenne la parole et le dépose, étant donné qu'il s'agit de toute évidence d'un projet de loi visant à modifier le régime fiscal en faveur des nantis. Cependant, qui a déposé le projet de loi et représenté le gouvernement? Le ministre d'État (Privatisation et affaires réglementaires). Ce projet de loi lève le voile sur le véritable programme du gouvernement; en effet, plutôt que d'essayer d'améliorer le Régime de pensions du Canada et le Programme de la sécurité de la vieillesse, le gouvernement s'oriente vers une privatisation accrue du régime de pensions.

Faut-il s'en étonner? Il suffit de nous rappeler ce que les conservateurs ont essayé de faire, il n'y a pas si longtemps, après avoir été élus; la première mesure qu'ils ont essayé de prendre a été de réduire les pensions. Vous